

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** État de Vaud

### AGRICULTURE ET VITICULTURE

#### **Mise au concours d'un nouveau centre d'essais et de recherches agricoles à Grange-Verney (Moudon)**

**La Direction générale des immeubles et du patrimoine publie aujourd'hui l'appel à candidatures selon le règlement SIA 142 pour le concours d'architecture, d'ingénierie et de paysage en vue de la réalisation du futur centre d'essais et de recherches agricoles de Grange-Verney, à Moudon. Le cahier des charges est disponible sur le système d'information sur les marchés publics (SIMAP) depuis le 8 décembre 2025. Les projets sont attendus pour le 22 mai 2026 et le lauréat sera désigné en juillet 2026.**

Porté par la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires, le futur centre constitue un investissement clé pour moderniser les infrastructures cantonales dédiées aux essais agricoles. Il permettra de développer des recherches appliquées sur l'alimentation du bétail, les sols, les cultures et la transformation des récoltes. Le programme comprend notamment une étable d'environ 4'000 m<sup>2</sup>, une porcherie de 800 m<sup>2</sup>, un magasin de 430 m<sup>2</sup>, ainsi que des espaces destinés au compostage, à la transformation et au stockage. L'ensemble totalise 7'551 m<sup>2</sup> de surface utile. Le coût du projet est estimé à 24,3 millions de francs TTC (CFC 1.2.4, honoraires inclus).

L'Agripôle de Grange-Verney étant également un lieu central de formation professionnelle agricole, le projet vise à offrir aux étudiantes et étudiants des conditions d'apprentissage optimales, grâce à des infrastructures modernes et représentatives des pratiques actuelles.

Le concours invite à proposer une vision intégrée de la ferme de demain, tant en matière de durabilité et d'ergonomie que d'amélioration des conditions de travail des agricultrices et agriculteurs. Le périmètre inclut par ailleurs plusieurs bâtiments recensés en note 3 et 4, nécessitant une attention particulière au patrimoine bâti. Le jury, présidé par l'Architecte cantonal Emmanuel Ventura, réunit des architectes, des

ingénieurs, des spécialistes du monde agricole, des enseignants-chercheurs, des agriculteurs professionnels ainsi que divers experts.

Voté par le Grand Conseil en juin 2025, un crédit d'étude de 3,2 millions de francs finance la procédure de concours et les études nécessaires jusqu'au début des travaux.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 08 décembre 2025

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIEP, Emmanuel Ventura, architecte cantonal, Direction générale des immeubles et du patrimoine, **079 332 40 00**

DADN, Pascal Hottinger, directeur général de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires, **021 557 92 86**

**LIEN(S)**

[Cahier des charges sur le Système d'information sur les marchés publics \(SIMAP\)](#)